

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2012**

Délibération  
n° 2012.12.324

Direction des  
ressources  
humaines :  
attribution de  
subventions et  
participations aux  
associations 2013

**LE TREIZE DECEMBRE DEUX MILLE DOUZE à 17h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 décembre 2012**

**Secrétaire de séance** : Patrick BOUTON

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Redwan LOUHMADI, Véronique MAUSSET, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

**Ont donné pouvoir** :

Michel GERMANEAU à Brigitte BAPTISTE, Nicolas BALEYNAUD à Annette FEUILLADE-MASSON, Françoise COUTANT à Yves BRION, Catherine DEBOEVERE à Robert JABOUILLE, Gérard DESAPHY à Françoise LAMANT, Janine GUINANDIE à Rachid RAHMANI, Madeleine LABIE à Redwan LOUHMADI, Joël LACHAUD à Catherine PEREZ, Bertrand MAGNANON à Jean-Claude BEAUCHAUD, Jacques NOBLE à Jacques DUBREUIL, Laurent PESLERBE à Véronique MAUSSET, Frédéric SARDIN à Dominique LASNIER

**Excusé(s) représenté(s)** :

André BONICHON par Bertrand GERARDI, Cyrille NICOLAS par Henri GARCIA

**Excusé(s)** :

Nadine GUILLET, Djillali MERIOUA, Gilles VIGIER

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2012****DELIBERATION  
N° 2012.12.324**

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : **Monsieur LOUIS****DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUX ASSOCIATIONS 2013**

Le budget primitif 2013 de la direction des ressources humaines prévoit l'attribution de subventions à 2 associations, selon le tableau ci-dessous :

Nom de l'association bénéficiaire	Montant accordé	Objectifs/projets soutenus
Comité d'action sociale du personnel - <i>Imputé sur Budget principal</i> - <i>Imputé sur le budget déchets ménagers</i>	<b>292 000 €</b> 234 940 € 57 060 €	Instituer en faveur du personnel communautaire toutes formes d'aides : financières, matérielles, sportives, culturelles ou sociales
Amicale des donneurs de sang	<b>1 300 €</b>	Favoriser le don du sang
Total	<b>293 300 €</b>	

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.**

Vu l'avis favorable de la commission des ressources humaines et des systèmes d'information du 6 novembre 2012,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 27 novembre 2012,

**Je vous propose :**

**D'ATTRIBUER** les subventions et participations de la direction des ressources humaines selon le tableau ci-dessus.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions et avenants à intervenir, en particulier avec les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

18 décembre 2012

Affiché le :

18 décembre 2012